



Université Lille Nord de France

Pôle de Recherche  
et d'Enseignement Supérieur

## APPEL A PARTICIPATION

# PRIX de l'INNOVATION PEDAGOGIQUE

Prix décerné à une démarche pédagogique innovante

*Vous avez mis en place une démarche pédagogique innovante*

***Faites-vous connaître avant le 15 octobre 2011***

**Le PRES Université Lille Nord de France valorise votre initiative !**

### A l'attention

Des enseignants et enseignants-chercheurs

Des doyens et directeurs de composante

Des vice-présidents et chargés de mission  
innovation pédagogique

Des directeurs des études

Des responsables des cellules TICE ou SUP

Des responsables de SCD

### Objectifs du prix

Cet appel participe à la valorisation d'une démarche individuelle ou de celle d'équipes pédagogiques porteuses de projets innovants en matière de pédagogie. Il s'inscrit dans les actions développées par la Commission Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) du PRES Université Lille Nord de France. Cette commission, qui rassemble des vice-présidents, directeurs des études, chargés de missions, ... des divers établissements membres prend en charge au sein du PRES les questions de coordination des offres de formation, d'orientation des étudiants, d'insertion professionnelle ou encore d'accueil des étudiants internationaux.

### Favoriser une démarche pédagogique innovante

La démarche innovante proposée au concours doit s'inscrire dans l'un au moins des 4 types d'innovation de services identifiés par l'OCDE :

- Innovation de produit
- Innovation de processus
- Innovation dans la relation avec l'utilisateur ou l'usage
- Innovation de « *Business Model* »



### → Critères d'éligibilité du projet



La démarche a déjà été mise en place dans un établissement

Le porteur principal de la démarche est en poste dans l'un des établissements du PRES (des collaborations avec d'autres établissements ou avec des entreprises hors PRES sont possibles)

La démarche peut concerner la Formation Initiale comme la Formation Continue

Tout niveau de formation jusqu'au Master 2 inclus est éligible

### → Critères d'appréciation de la démarche innovante



La démarche doit être mise en place dans son intégralité et répondre à des objectifs clairement identifiés

La démarche met en œuvre des méthodes innovantes, qui ont nécessité ou non le développement d'outils pédagogiques.

La démarche est reproductible ou transférable à d'autres dispositifs de formation

La démarche doit pouvoir être évaluée et produire des indicateurs d'efficacité

La démarche doit créer une véritable dynamique

### → Comité d'évaluation



La procédure d'évaluation est organisée par la Commission « Prix de l'Innovation Pédagogique ».

Un comité d'évaluation des dossiers sera composé de représentants des universités et des écoles du PRES Université Lille Nord de France ainsi que d'un expert européen dans le domaine de la pédagogie.

### → Modalités de mise en œuvre



Date limite pour le dépôt du dossier : le 15 octobre 2011.

Le concours est doté de 15 000€, à répartir entre les différents lauréats ;

Les prix sont remis lors d'une cérémonie régionale, rassemblant des représentants du PRES, des membres du Comité et des enseignants des établissements.

## CONTACTS :

Sabine DUHAMEL [duhamel@univ-littoral.fr](mailto:duhamel@univ-littoral.fr)

Marie-Hélène FOSSE-GOMEZ [marie-helene.fosse-gomez@univ-lille2.fr](mailto:marie-helene.fosse-gomez@univ-lille2.fr)

Co-pilotes de l'atelier « Innovation Pédagogique »  
PRES Université Lille Nord de France

